
RANDELL COTTAGE – RESIDENCE D'ECRITURE

Appel à candidatures 2023 (pour une résidence en 2024)

Située à Wellington en Nouvelle-Zélande, la résidence du Randell Cottage accueille chaque année depuis 2002 un auteur français et un auteur néo-zélandais.

Le programme français est organisé par l'[Ambassade de France en Nouvelle-Zélande](#), en partenariat avec le [Randell Cottage Writers Trust](#) qui bénéficie du soutien de [Creative New Zealand](#) et du [Wellington City Council](#).

Cette résidence offre la possibilité à un auteur français de séjourner au cœur de Wellington dans une maison historique, le Randell Cottage. Terre de rencontres aux antipodes de la France, terreau fertile à l'imagination, la Nouvelle-Zélande inspire depuis 2002 les résidents du Randell Cottage.

De nombreux lauréats français s'y sont succédés, dont récemment : Sedef Ecer (2023), Caroline Laurent (2022), Amaury Da Cunha (2020), Karin Serres (2019), Amélie Lucas-Gary (2018), Josef Schovanec (2017), Nicolas Fargues (2016), David Fauquemberg (2015).

Durant son séjour, le résident est invité à apporter son concours aux actions d'échanges conduites par le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande (ateliers d'écriture, conférences, rencontres, etc.).

Candidatures – écrivain français

Ouvertes jusqu'au 30 juin 2023.

Période

Entre janvier et mai 2024

Conditions d'accueil et de prise en charge

- Billet d'avion : aller-retour à destination de Wellington (jusqu'à 5 000 NZD remboursés au résident).
- Bourse : dotation de 3 000 NZD par mois. Les indemnités sont calculées au prorata de la durée du séjour.
- Hébergement : le « cottage » est mis à la disposition du lauréat. Les charges courantes (eau, électricité, connexion internet) sont prises en charge par le Randell Cottage Writers Trust. Il peut accueillir un couple/une famille dans la limite de l'espace disponible (2 chambres seulement).

Disciplines concernées

Fiction, bande dessinée, littérature jeunesse, poésie, théâtre, écriture de scénarios, création littéraire.

Éligibilité – obligation de remplir chacun des critères suivants

- Être de nationalité française ou résider en France depuis 5 ans minimum
- Avoir déjà eu au moins deux ouvrages écrits en français et publiés par une maison d'édition
- Pouvoir s'exprimer en français et en anglais

Critères de sélection principaux

- Qualité du projet d'écriture présenté et adéquation avec le contexte néo-zélandais
- Publications antérieures et qualité du travail de l'auteur
- Capacité à parler en public (conférences) et à animer des ateliers de création littéraire

Calendrier

- Dépôt de candidature (par email uniquement) avant le 30 juin 2023 inclus
- Réunion du jury : fin août 2023
- Annonce des résultats : septembre 2023

Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de personnalités françaises et néo-zélandaises du monde du livre.

Le dossier de candidature doit comporter

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Le « formulaire de candidature » dûment renseigné (voir ci-dessous)
- Le « formulaire d'engagement » daté et signé (voir ci-dessous)
- Deux ouvrages au format numérique (e-book, PDF, etc.) qui seront diffusés aux membres du jury uniquement
- Le projet d'écriture
- Tout autre élément permettant d'appuyer la candidature (lettres de recommandation, revue de presse, etc.)

Le dossier complet doit être envoyé avant la date spécifiée ci-dessus par courriel à l'adresse suivante : cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

En savoir plus

- Site internet de l'[Ambassade de France en Nouvelle-Zélande](#)
- Site internet du [Randell Cottage](#)

Pour toute demande d'informations complémentaires, merci de contacter le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande par courriel à l'adresse suivante : cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr.

RANDELL COTTAGE – RESIDENCE D'ECRITURE

Formulaire de candidature 2023

Nom de famille : **Prénom(s) :**

Date de naissance :

Adresse de résidence

Numéro : **Nom de rue :**

Ville : **Code postal :**

Pays :

Tél. : **Mél. :**

Niveau d'anglais

Écrit : avancé intermédiaire

Oral : avancé intermédiaire

Dates de début et de fin envisagées

(entre janvier et avril 2024) :

Serez-vous accompagné(e), si oui par qui ?

Nom de famille : **Prénom(s) :**

.....

Lien :

Merci de décrire votre projet en quelques lignes

Utilisez un feuillet supplémentaire si besoin

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pour vos interventions publiques, quel(s) type(s) souhaitez-vous privilégier : atelier d'écriture, lecture d'extraits, échanges avec le public, etc. ?

.....

.....

.....

.....

.....

Remarques et commentaires

Utilisez un feuillet supplémentaire si besoin

.....

.....

.....

.....

.....

RANDELL COTTAGE – RESIDENCE D'ECRITURE

Les engagements du lauréat 2024

- 1- Dès acceptation de sa candidature, le lauréat s'engage à adresser gracieusement à l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande deux exemplaires papier de deux livres déjà publiés.
- 2- Avant son arrivée, le lauréat s'acquittera des démarches administratives en vue de l'obtention d'un visa auprès des autorités néo-zélandaises et se conformera aux consignes en vigueur pour l'entrée dans le pays.
- 3- Lors de son séjour, le lauréat se consacrera à l'écriture d'un ouvrage (fiction, bande dessinée, poésie, etc.) en langue française. Celui-ci intégrera des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande. La résidence ne s'adresse pas aux candidats souhaitant produire un travail à vocation universitaire.
- 4- Le lauréat s'engage à faire figurer sur l'ouvrage, lors de sa publication, le nom de la résidence « Randell Cottage Writers », ainsi que la mention des deux principaux partenaires de la bourse d'écriture : le Randell Cottage Writers' Trust et l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.
- 5- Le lauréat accepte de participer à un cycle d'ateliers et d'interventions dans différentes villes du pays selon les besoins et demandes. Le calendrier et les modalités d'intervention seront définis d'un commun accord entre le lauréat et l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.
- 6- Au cours de son séjour, le lauréat pourra participer à des entretiens avec des journalistes (radio, presse écrite, télévision).
- 7- Le lauréat transmettra à l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande, au plus tard quatre mois après la fin de son séjour, un compte rendu de sa résidence.

RANDELL COTTAGE – RESIDENCE D'ÉCRITURE

Formulaire d'engagement 2024

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des conditions proposées au lauréat de la bourse d'écriture en résidence « Randell Cottage Writers » et m'engage à les respecter si je suis sélectionné(e).

Fait à,

Le / /

Signature